

**Procès Verbal de l' ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (AGO) de
l'ASSOCIATION DE SOUTIEN AUX SOCIETES BIBLIQUES CATHOLIQUES
(AssBC)
du 21 Mars 2015**

Les membres de l'AssBC, convoqués conformément aux statuts, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le Samedi 21 Mars 2015 à 9H.30 à Ecquevilly (78920) salle Saint Martin 2 rue Marcault.

Après étude de la liste d'émargement des membres présents (38) et des membres représentés (74 pouvoirs), le quorum atteint, le Président Roland BAILLET ouvre la réunion et passe à la nomination, acceptée à l'unanimité, des membres composant le bureau de l'Assemblée : Roland BAILLET, Président, Claudine FONTIN, Secrétaire et Olivier DELGRANGE, Scrutateur.

Le Président appelle l'Assemblée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1.- Rapport moral et d'activité de l'exercice 2014.
- 2.- Présentation des comptes de l'exercice 2014.
- 3.- Votes sur ces rapports et approbation des comptes de l'exercice 2014.
- 4.- Perspectives et projets.
- 5.- Renouvellement du Conseil d'Administration.
- 6.- Montant de la cotisation.
- 7.- Questions diverses.

Avant d'aborder le premier point de l'ordre du jour, le Président attire l'attention des membres présents sur la situation de l'AssBC et du constat que l'association peine d'année en année à se renouveler et que ce phénomène s'est accentué en 2014.

I - Rapport moral et d'activité de l'association. Exercice 2014

Depuis la dernière Assemblée Générale, le Conseil d'Administration s'est réuni à quatre reprises. Les orientations et les actions décidées ont pu être mises en œuvre tout au long de l'année. Savoir :

1.-L'aide apportée à la Pastoral Bible Foundation.

En 2014, nous avons continué à aider les communautés catholiques d'Asie. Aussi, et en fonction de la baisse de notre trésorerie nous avons dû restreindre notre don à 8000 € au lieu des 10000 € en 2013 et des 12000 € en 2012.

Toutefois, et considérant que cette mission est à l'origine de la création de l'AssBC il nous importe de faire au mieux de nos possibilités.

A titre d'information, le don que nous avons remis en 2013 a été utilisé pour la réalisation de nouvelles traductions du nouveau testament distribuées pour un coût de 70 centimes d'euros. Ajoutons que l'AssBC est le seul donateur de la P.B.F.

2.-Aide apportée aux aumôneries de prisons et aux paroisses

L'opération de diffusion de bibles de poche a été renouvelée. Nous avons correspondu avec 14 aumôneries (contre 32 en 2013) et nous avons distribué 271 bibles dont 260 de poche (contre 408 en 2013).

Aussi, et en conformité avec l'objectif social de l'association nous avons aidé les paroisses et les groupes pastoraux qui ont peu de moyen en leur remettant 90 bibles.

3.-Autres actions

Echanges et partages avec nos partenaires qui contribuent à la diffusion de la Parole (Maison de la Parole dans le Diocèse de Nanterre et le Diocèse Rouen qui avait organisé en Octobre 2013 le grand rassemblement autour de la Force de la Parole).

4.-La communication (la lettre semestrielle et le site de l'AssBC)

Deux lettres ont été réalisées et diffusées. Le maintien attractif et la mise à jour du site de l'AssBC sont faits très régulièrement en insérant tous les échanges opérés avec nos partenaires en lien avec leurs sites respectifs.

Le Président termine le rapport moral et d'activité de l'année 2014 en remerciant tous les membres du bureau du Conseil d'Administration pour le travail qu'ils accomplissent au sein de l'Association. Il donne ensuite la parole à Jean-Louis DUVAL-LAUNOY (trésorier adjoint) pour qu'en l'absence du trésorier titulaire (absent empêché excusé) soient présentés les comptes de l'exercice 2014.

II - Présentation des comptes de l'exercice 2014

Le Trésorier commente le compte d'exploitation de l'année 2014.

Les Recettes (17 743,18 €) qui correspondent aux cotisations des adhérents, aux dons et aux intérêts du livret A.

Les Dépenses (19 190,29 €) qui correspondent aux frais de fonctionnement (2 544,97 €) et aux dons faits à la P.B.F, aux aumôneries de prisons et de paroisses (16 645,32 €),

Le trésorier fait remarquer que l'analyse du compte d'exploitation de l'exercice fait apparaître un **déficit de 1 447,11 €**. Qui sera absorbé par la trésorerie.

Il présente ensuite le bilan et la **situation de trésorerie** de l'association au 31 Décembre 2014. Le total de bilan qui correspond aux avoirs sur le compte bancaire et le livret ressort à **18 615,49 €**.

III - Votes sur le rapport moral et d'activité, sur le rapport financier et les comptes de l'exercice 2014

Les réponses aux questions posées ayant été apportées, le rapport moral et d'activité de l'AssBC pour l'année 2014 est soumis au vote.

Il est adopté à l'unanimité des membres présents et des membres représentés.

Après avoir apporté quelques précisions relatives aux dépenses de l'association, le Président soumet au vote la présentation des comptes de l'exercice faite par le Trésorier.
Le rapport financier et les comptes de l'exercice 2014 présentés par le trésorier sont adoptés à l'unanimité des présents et des membres représentés.

IV - Perspectives et projets pour 2015

Le Président propose :

- De continuer d'agir pour promouvoir la diffusion de La Bible auprès des plus démunis en France et en Asie en cherchant à établir des relations plus fraternelles.
- De poursuivre notre recherche d'alliance avec des mouvements nouveaux en agissant davantage en proximité.
- De susciter l'engagement personnel de chacun des adhérents pour aider à la découverte de l'AssBC en communiquant régulièrement avec les adhérents et amis de la Bible et si possible par mail.

Après avoir entendu ces propositions, l'Assemblée Générale, approuve à l'unanimité les orientations qui lui ont été présentées.

V - Renouvellement du Conseil d'Administration

Le Président fait appel à candidature pour remplacer les membres sortants suivant : Olivier Delgrange, Jean-Louis Duval-Launoy, Fernand BIARD et lui-même Roland BAILLET.

Sans démission et sans nouvelle candidature Olivier Delgrange, Jean-Louis Duval-Launoy, Fernand BIARD(absent mais avec son accord) et Roland BAILLET sont réélus chacun à l'unanimité, moins leur voix respective.

VI - Montant de la cotisation annuelle

Malgré le déficit budgétaire enregistré le Président fait part que personnellement il n'est pas favorable à une augmentation. Il demande l'avis de l'Assemblée.

Est soulevé le problème de l'adhésion à l'association pour les couples qui pour certains d'entre eux ne cotisent qu'une seule fois.

Quelques membres demandent si pour les couples la cotisation ne pourrait pas être minorée (voir 20 €/couple).

Olivier DELGRANGE, Vice-Président, précise que pour l'année 2015 la cotisation est entérinée à 15 € puisqu'il a été fait appel à adhésion pour ce montant.

Aussi, il fait remarquer que lors de l'Assemblée Générale, seul l'adhérent, à jour de sa cotisation peut voter. La cotisation est en conséquence nominative. Son montant est étudié en Conseil d'Administration et décidé en Assemblée Générale.

Après débat et mis au vote, le montant de la cotisation annuelle à l'AssBC pour l'année 2015 est entériné pour l'année 2015 et est reconduit pour l'année 2016 à 15 € à l'unanimité des présents et des membres représentés, moins une abstention.

Le Président prend en compte l'étude de l'adhésion pour les couples. Celle-ci sera débattue en Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne, à l'unanimité, tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du Procès verbal de la présente Assemblée à l'effet de procéder à tous dépôts et toutes formalités de publicité prévus par la Loi.

Sans questions diverses, l'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AssBC se termine à 10h.30

Fait à Ecquevilly, le 21 Mars 2015

La Secrétaire,

Le Président,

Claudine FONTIN

Roland BAILLET

Le Scrutateur,

Olivier DELGRANGE